

Extrait du registre des décisions

Bureau du 20 avril 2017

Objet : RD - Approbation de l'avenant n° 1 au marché n° F16054 relatif à la réalisation du schéma directeur de gestion intégrée des eaux pluviales de Chambéry métropole - Cœur des Bauges

- date de convocation le 14 avril 2017
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-sept, le jeudi vingt avril à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry métropole - Cœur des Bauges, salle du Nivolet, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 36

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leyse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Pierre Gerard

David Dubonnet

Catherine Chappuis

Jean-Luc Berthalay

Josiane Beaud - Driss Bourida - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Marie Perrier

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton

Pierre Duperier

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Gérard Marcucci

Michel Dyen

Christophe Richel

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Jean-Pierre Coendoz

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 4

de Michel André à Gérard Marcucci - de Marc Chauvin à Xavier Dullin - de Patrick Mignola à Jean-Marc Léoutre - de Lionel Mithieux à Michel Dyen

- conseillers excusés : 12

François Blanc - Stéphane Bochet - Albert Darvey - Philippe Dubonnet - Maryse Fabre - Jean-Pierre Fressoz - Christian Gogny - Daniel Grosjean - Sylvie Koska - Alain Thieffinat - Philippe Trepier - Jean-Maurice Venturini

Bureau du 20 avril 2017

délibération n° 064-17

objet **RD - Approbation de l'avenant n° 1 au marché n° F16054 relatif à la réalisation du schéma directeur de gestion intégrée des eaux pluviales de Chambéry métropole - Cœur des Bauges**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, rappelle que le marché n° F16054 relatif à la réalisation du schéma directeur de gestion intégrée des eaux pluviales de Chambéry métropole a été confié au groupement d'entreprises Sepia Conseils / UW Urbanwater / Profil IDE / Programmes urbains / Tereo / Paillat Conti & Bori, dont le mandataire est la société Sepia Conseils.

Le montant initial de ce marché est de 282 325 € HT, dont :

- tranche ferme : 267 825 € HT
- tranche optionnelle 1 : 8 000 € HT
- tranche optionnelle 2 : 6 500 € HT

Compte tenu de la fusion de Chambéry métropole avec la Communauté de communes du Cœur des Bauges, il est nécessaire d'intégrer les 14 nouvelles communes de l'agglomération dans la réalisation de ce schéma directeur.

Pour prendre en compte les prestations complémentaires nécessaires, leur prix et leur délai d'exécution, il convient de conclure un avenant au marché n° F16054. Son montant total s'élève à 49 275 € HT, ce qui représente une augmentation du montant initial du marché de 17,45 % environ.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 209 000 € et de leurs avenants,

Vu le marché n° F16054,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 5 avril 2017,

Vu le décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve l'avenant n° 1 au marché n° F16054 relatif à la réalisation du schéma directeur de gestion intégrée des eaux pluviales de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer cet avenant et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 064-17

Objet de l'acte : RD - Approbation de l'avenant n° 1 au marché n° F16054 relatif à la réalisation du schéma directeur de gestion intégrée des eaux pluviales de Chambéry métropole - Cœur des Bauges

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

Date de l'acte : 20 avril 2017

Annexe : Avenant 1 au marché F16054;Annexe 1 avenant 1 marché F16054;Annexe 2 avenant 1 marché F16054;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170420-lmc1H19454H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19454H1

Date de transmission en Préfecture : 02 mai 2017

Date de réception en Préfecture : 02 mai 2017